mourait. Elle avait bien vécu son siècle, un siècle de superstitions et de vices, car elle était sorcière. Dans sa parenté, Dieu avait mis, pour sauver cette femme, un ange, une excellente catholique, sa nièce. Celle-ci, saisie d'angoisse à la pensée de l'avenir que se préparait sa tante, conjura ses parents d'appeler le prêtre. Ils appartenaient à une secte protestante, mais acceptèrent la proposition.

"Volontiers, dirent-ils. Nous serions bien aises si le prêtre catholique voulait venir."

Averti en toute hâte, le Père prend place dans un canot, et de vigoureux rameurs le conduisent de l'autre coté de la baie. Il entre dans la hutte de l'infirme et voit ce spectacle : la vieille sorcière étendue sur le sol, sous des haillons misérables, avec des cheveux blancs en désordre, qui couvrent une figure terne, parcheminée, où apparaissent deux yeux éteints, car la malade est aveugle. Les cent années qui ont passé sur elle en ont fait une ruine lamentable, et maintenant, sous son masque d'agonisante, elle personnifie bien la laideur du corps et de l'âme, la malédiction du péché. Le Père s'agenouille auprès de cette femme et lui parle avec sa charité sacerdotale.

—*Nokkoum*, ma grand'mère, lui dit-il, c'est moi, l'homme de la prière catholique ; je viens te voir parce que tu es malade et que j'ai pitié de toi. Je veux que le Grand-Esprit t'accueille comme sa fille et te rende heureuse.

L'Indienne reste insensible et elle s'écrie :

—Laisse-moi donc tranquille !

—Mais tu vas mourir, et si je ne prie pas pour toi, tu vas aller dans le feu de l'enfer.

—Je n'ai pas besoin de ta prière. L'Anglais m'a baptisée, cela me suffit.

Elle était entrée en effet dans la secte des méthodistes, mais sans laisser aucune de ses pratiques superstitieuses. Car le protestantisme pense qu'il est avec la foi, comme avec la morale, des accommodements. Dans nos missions d'Afrique, il autorise la polygamie. Au fort Nelson, il laisse à la sorcière la liberté de croire ce qu'elle veut et d'agir comme elle croit. Cette femme ne demande pas mieux, dans ces conditions, que de prendre part aux distributions de tabac ou autres, dont le ministre se sert pour répandre son évangile. Le fils de la malheureuse, protestant comme elle, ne se rassure point si aisément. Il faut à sa piété filiale la certitude que donne l'absolution, la sentence portée par le juge de la conscience, par le prêtre, au nom du Dieu qu'il représente.

—Mais, pauvre mère, dit cet homme, tu sais bien que tu n'as pas suivi comme il faut la religion, et celui-ci a une meilleure religion que la nôtre. Sa prière va effacer tes péchés.